

## La patinoire « Bleu Blanc Bouge » de Montréal-Nord : effets mobilisateurs et bienfaits de santé d'un équipement sportif de proximité

Par **Jean-Marc Adjizian**, administrateur principal du Groupe de Recherche sur les  
Espaces Festifs, GREF

**Romain Roult**, Ph.D., professeur au département d'études en loisir, culture et  
tourisme, UQTR

**Sylvain Lefebvre**, Ph.D., professeur au département de géographie, UQAM

**Lucie Lapierre**, Ph.D., conseillère principale au transfert des connaissances à Québec  
en Forme et professeure associée à l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal

On déplore presque partout dans le monde une épidémie d'obésité, en particulier chez les jeunes, causée notamment par un manque d'activités physiques quotidiennes. À ce titre, plusieurs études récentes ont montré que l'environnement bâti peut avoir des effets positifs sur l'adoption de saines habitudes de vie. Une recherche, menée dans le quartier de Montréal-Nord d'octobre 2010 à mai 2012, a tenté d'analyser les effets socio-identitaires et sur l'activité physique de populations locales de l'implantation d'une patinoire extérieure en accès libre financée par la Fondation des Canadiens pour l'Enfance. Cette étude permet d'affirmer que l'implantation d'un équipement sportif de proximité invite la population à s'engager dans des pratiques physiques actives et renouvelle certaines formes d'appropriation territoriale. Cependant, la construction d'une infrastructure sportive n'est pas suffisante pour attirer des pratiquants faiblement actifs voire non actifs. Il semble en effet nécessaire de corréliser cet aménagement à différentes formes d'animation du lieu de pratique.

### MISE EN CONTEXTE

La sédentarité, particulièrement chez les jeunes, est un facteur de risque *modifiable* pour notamment la prise de poids, le profil sanguin lipidique et glycémique, et la santé osseuse. Son contraire, l'activité physique et sportive, a plusieurs effets bénéfiques, dont plusieurs en matière bien être psychologique, de santé mentale, d'intégration sociale et de compétences sociales. Au Québec, les plus récentes données indiquent que 47,5 % des garçons et 64,7 % des filles âgés de 12 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations de pratique, soit une heure d'activité physique par jour.

C'est avec ces préoccupations en toile de fond que l'arrondissement de Montréal-Nord, via sa Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLD) et en association avec le RÉMES<sup>1</sup>, a présenté en mai 2009 une demande à la Fondation des Canadiens pour l'Enfance dans le but de bénéficier du projet « Bleu Blanc Bouge ». Ce projet phare de la

Fondation des Canadiens pour l'Enfance du club professionnel de hockey Canadien de Montréal a été lancé en janvier 2009 avec pour objectif la construction de cinq patinoires extérieures aux dimensions officielles du hockey nord-américain au sein de quartiers défavorisés de Montréal. Après l'implantation d'une première patinoire dans le quartier Saint-Michel en 2008, la Fondation des Canadiens pour l'Enfance a inauguré sa deuxième patinoire extérieure au parc Le Carignan dans l'arrondissement de Montréal-Nord en janvier 2010.

### OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Il était pertinent de connaître et d'évaluer les différents effets d'une telle initiative sur l'activité physique des jeunes et sur la dynamisation de la vie de quartier. Quatre paramètres nous sont apparus importants en ce sens : 1) Mesurer l'activité physique auprès des jeunes suite à l'implantation de la patinoire; 2) Mesurer la valeur ajoutée à la vie de quartier; 3) Mesurer les effets d'entraînement sur la mobilisation des acteurs locaux préoccupés par les saines habitudes de vie; 4) Évaluer l'appropriation du

<sup>1</sup> Regroupement écoles et milieux en santé de Montréal-Nord

nouvel équipement par les acteurs locaux pour en faire un nouveau référent identitaire.

La recherche, financée par Québec en Forme, s'est échelonnée sur 19 mois et a été menée au moyen de trois principaux outils méthodologiques : 1) Un questionnaire fermé; 2) Un guide d'entretien semi-dirigé; 3) Une grille d'observation codifiée. Pour le questionnaire, trois classes d'usagers de la patinoire en pratique libre ont été ciblés (6-11 ans, 12-17 ans et plus de 17 ans); un échantillon total de 352 répondants a été ainsi constitué. Au chapitre des entrevues, 40 entretiens semi-dirigés ont été menés auprès de plusieurs acteurs locaux issus des milieux scolaire, associatif, communautaire, municipal et privé. Finalement, nous avons pu effectuer 14 observations sur les pratiquants libres durant les hivers 2011 et 2012 et 28 observations sur les pratiques organisées à l'hiver 2012.

#### **USAGES EN PRATIQUE LIBRE ASSEZ HOMOGENES**

Le premier élément qui ressort de nos données est que la patinoire est devenue un lieu de rassemblement où parents et amis peuvent pratiquer une activité hivernale conjointement. Parallèlement, cette popularité et cet effet d'entraînement auprès des usagers ont semblé avoir pour conséquence de transformer le site en un lieu de découverte ou de redécouverte d'un sport hivernal, le patinage.

Cependant, malgré la popularité apparente de la patinoire « Bleu, Blanc, Bouge », certaines réserves analytiques sont nécessaires. Nous avons remarqué que les principaux utilisateurs de la patinoire avaient déjà un mode de vie actif. Nous y retrouvons donc très peu de personnes dites « passives » ou « inactives », et ce, dans les trois groupes d'âge. De façon concomitante, nous avons relevé l'importance que revêt la pratique du hockey sur la patinoire « Bleu, Blanc, Bouge » et une certaine homogénéisation des pratiquants. Ainsi, cet équipement sportif est principalement utilisé par une clientèle masculine. On y retrouve très peu de filles, sauf lors des périodes de patinage libre la fin de semaine, où le taux de fréquentation d'usagers féminins augmente considérablement.

Finalement, nous avons pu observer que cet équipement est réellement devenu un lieu de rencontre et de rassemblement. Les parties de hockey, le plus souvent improvisées sur la patinoire entre des jeunes qui ne se connaissent pas nécessairement, démontrent la facilité avec laquelle les usagers peuvent nouer des contacts entre eux.

#### **USAGES EN PRATIQUE ORGANISÉE DOMINÉS PAR LES INSTITUTIONS SCOLAIRES**

Il y a deux types d'institutions qui utilisent la patinoire durant les périodes de pratique organisée : les institutions scolaires et les organismes communautaires. On a cependant relevé que les organismes communautaires sont beaucoup moins présents sur la patinoire que les écoles du quartier. Parallèlement, nous avons constaté une certaine homogénéité de pratiquants lors des activités organisées par le milieu communautaire, surtout en matière d'âge. Presque 80 % des activités proposées par le milieu communautaire sont destinées à des jeunes enfants. Parmi ces activités, sept étaient consacrées au patinage libre et à l'apprentissage du patinage. Ces types d'activités sont nécessaires en raison de la catégorie de pratiquants visée. En effet, on retrouve à ces activités plusieurs groupes de jeunes enfants qui ne savent pas encore patiner et qui doivent être encadrés étroitement par des moniteurs pour être à l'aise sur la glace.

Ce sont toutefois les institutions scolaires qui utilisent le plus la patinoire. Les écoles comptent pour 89 % des plages horaires réservées et 83 % de ces réservations proviennent d'écoles primaires, majoritairement situées à moins d'un kilomètre de la patinoire. Nous avons constaté que la taille des groupes qui utilisent la patinoire joue un rôle important sur la dynamique de ceux-ci. Plus le groupe est réduit, plus les personnes qui le composent ont tendance à être actives. À l'inverse, plus le groupe est important, plus on risque d'y observer un grand nombre d'inactifs. Il est également à noter que le type d'activité offert aux usagers influence également leur dynamisme sur la glace. De plus, le nombre d'accompagnateurs sur la glace par élève semble être en corrélation avec le niveau de participation. Parallèlement, plus un accompagnateur est impliqué et propose des

activités concrètes et ludiques, plus le groupe sera actif.

Dans les entretiens, nous avons relevé que l'implantation de cette patinoire a permis aux habitants et aux institutions d'un secteur défavorisé d'avoir accès à un nouvel équipement sportif de proximité de qualité qui, en quelque sorte, joue un rôle important en matière d'éducation. Par ailleurs, l'utilisation répétée de la patinoire par les écoles du secteur, les organismes communautaires et une quantité considérable de personnes en pratique libre nous porte à croire qu'il y a bel et bien eu une appropriation citoyenne de cet équipement sportif de proximité.

Il faut cependant noter que, selon plusieurs, cette appropriation est incomplète principalement à cause d'un manque d'informations et de communication, et en raison d'un problème d'accessibilité géographique et économique pour une partie importante de la population locale. Ce problème d'accessibilité semble engendré par deux éléments. Tout d'abord, étant située dans le secteur est de Montréal-Nord, la patinoire est plus difficilement accessible aux habitants du secteur ouest, surtout parce que le service de transport en commun pour passer d'un secteur à l'autre est déficient. Deuxième élément, plusieurs intervenants rencontrés ont soutenu qu'il ne pourra y avoir d'accessibilité adéquate et une appropriation totale de la patinoire par la population tant et aussi longtemps que le prêt d'équipements (patins, casque) ne sera réservé qu'à la pratique organisée. Mais au-delà du besoin de mettre en place un service de location d'équipement, les acteurs expriment en grande majorité la nécessité d'animer la patinoire afin de pouvoir encourager son utilisation par une population plus diversifiée et moins physiquement active.

### **QUEL CONSTAT DRESSER?**

Globalement, la mise en œuvre du projet « Bleu, Blanc, Bouge » à Montréal-Nord a véritablement fait office de catalyseur de développement urbain et social, et d'éducation. Toutefois, le processus de mobilisation entrepris dans le cadre de ce projet doit être soutenu à moyen et long terme. Notre recherche ne nous permet de croire que ce projet aurait été le catalyseur

d'autres initiatives locales liées ou pas à l'instauration de la patinoire.

Par ailleurs, l'appropriation citoyenne et scolaire de la patinoire est réelle, mais elle reste fragile et ne semble pas encore assez développée, en raison notamment de certaines difficultés de communication entre les organismes gestionnaires et la communauté locale de Montréal-Nord. À ce titre, nos analyses démontrent que les formes d'appropriation sont susceptibles d'être encouragées et entretenues au moyen de plusieurs actions, notamment le renforcement et la diversification de l'animation et de l'offre de loisir proposées sur les lieux de la patinoire, le développement du monitorat et le renouvellement des stratégies de gouvernance et d'intervention entreprises par les acteurs locaux.

### **Recommandations<sup>2</sup>**

- 1- Améliorer l'accessibilité économique de la patinoire en ouvrant l'accès en usage organisé à un plus grand nombre d'organismes locaux, via notamment la mise à disposition d'un stock d'équipements plus important, la réservation de plages horaires spécifiques pour d'autres activités que le hockey, et en développant le volet animation du site en partenariat avec les acteurs communautaires et privés locaux (organisation de fêtes de quartier, micro-événements favorisant la découverte de nouveaux sports, etc.).
- 2- Mettre en place un encadrement et diverses formes d'animation plus consistants sur la patinoire de façon à favoriser une participation plus grande de diverses clientèles moins actives, féminine notamment, un meilleur apprentissage du patinage et une dynamisation plus systématique du lieu.
- 3- Soutenir et aider les institutions scolaires à mieux organiser et animer les activités proposées sur la patinoire, en offrant notamment des services d'animation complémentaires et mieux ciblés.

---

<sup>2</sup> Ces recommandations sont présentées par ordre d'importance, 1 étant la recommandation considérée comme la plus importante. Cet ordonnancement reste subjectif cependant et se doit d'être adapté selon les priorités d'action de chaque acteur concerné.

- 4- Soutenir logistiquement et financièrement les organismes communautaires pour leur permettre d'utiliser la patinoire en saison hivernale, notamment par l'élaboration de stratégies de communication mieux ciblées, la mise sur pied d'ateliers de formation pour les intervenants de ces organisations, le renforcement des partenariats avec des institutions universitaires et collégiales (participation d'étudiants-stagiaires-animateurs) et la mise à disposition d'un plus important stock d'équipements à prêter.
  - 5- Bonifier l'attrait du site par des aménagements complémentaires sur le pourtour de la patinoire ou près de la patinoire et du vestiaire (endroits pour s'asseoir, sièges, abris, mini-estrades, etc.) de manière à renforcer les dynamiques de socialisation présentes sur et autour de l'équipement.
  - 6- Améliorer l'accessibilité géographique de la patinoire en renforçant notamment les liaisons en transport en commun vers cet équipement et en rendant les horaires plus flexibles.
  - 7- Reconnaître et soutenir le processus de mobilisation en organisant notamment des ateliers d'information, de discussion et de consultation entre les différents acteurs locaux en vue de renforcer leur engagement dans la gestion et l'utilisation de cet équipement.
  - 8- Intensifier les efforts pour bien faire connaître l'équipement, les objectifs qu'il poursuit et ses modalités d'utilisation, surtout auprès des acteurs économiques, des minorités ethniques et des établissements d'enseignement de langue anglaise.
- Mettre à disposition gratuitement, sous forme de prêts, de l'équipement pour les pratiquants libres.
  - Développer une offre de loisir attractive, invitante et adaptée pour des clientèles moins actives ou inactives, notamment la clientèle féminine.
  - Améliorer l'accessibilité de la patinoire par le transport en commun, en collaboration avec les acteurs politiques locaux et la Société de transport de Montréal.
  - Développer des formes d'animation diversifiées à l'image de celles effectuées en saison estivale, jumelées à du monitorat pour la pratique organisée et la pratique libre.
  - Inciter les écoles secondaires de l'arrondissement à considérer la patinoire comme un véritable plateau sportif, au moyen de communications mieux ciblées et divers supports humains et logistiques.
  - Développer et renforcer les ententes de collaboration entre les acteurs communautaires, le secteur privé et les instances sportives locales et provinciales de manière à dynamiser l'offre récréative proposée sur la patinoire et dans le parc Le Carignan.

De façon plus spécifique, nous considérons que certaines interventions pourraient faire « bouger » davantage les clientèles jeunes utilisatrices, attirer les individus moins actifs ou inactifs et surtout combler les déficiences actuelles. Et ces initiatives pourraient être entreprises dès maintenant.